



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Vingt-huitième session

Lundi 6 juillet 1959

à 14 h. 50

DOCUMENTS OFFICIELS

PALAIS DES NATIONS, GENÈVE

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Point 2 de l'ordre du jour:	
Situation économique mondiale:	
a) Etude de la situation économique dans le monde;	
c) Demandes de l'Assemblée générale concernant la coopération internationale dans le domaine économique	
Débat général. (suite)	11

Président: M. Daniel COSÍO VILLEGAS (Mexique)

Présents:

Les représentants des Etats suivants: Afghanistan, Bulgarie, Chili, Chine, Costa-Rica, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela.

Les observateurs des Etats Membres suivants: Argentine, Grèce, Guinée, Irlande, Israël, Italie, Japon, Pérou, République Arabe Unie.

Les observateurs des Etats non membres suivants: République fédérale d'Allemagne, Suisse.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds monétaire international.

Le représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Situation économique mondiale

- a) Etude de la situation économique dans le monde (E/3244, E/3256, E/3266 et Add.1; E/ECE/345; E/CN.12/498 et Add.1 et Corr.1)
- c) Demandes de l'Assemblée générale concernant la coopération internationale dans le domaine économique (E/3202 et Add.1 à 6)

DÉBAT GÉNÉRAL (suite)

1. M. NABI WOULA (Observateur de la Guinée), prenant la parole sur l'invitation du Président, rappelle que la Commission économique pour l'Afrique a adopté une résolution demandant que la priorité soit accordée à la Guinée dans les programmes d'assistance des Nations Unies [E/3201, résolution 2 A (I)]. Il est venu exprimer au Conseil la gratitude du peuple et du Gouvernement guinéens.

2. La Guinée a déjà reçu des techniciens de l'Organisation des Nations Unies et elle espère que cette équipe sera complétée par des spécialistes des organisations qui n'ont pas encore prêté leur concours.

3. L'initiative de l'Organisation des Nations Unies en Guinée revêt une importance exceptionnelle. Il s'agit d'une expérience qui intéresse toute l'Afrique et sa réussite un exemple de ce que le concours des bonnes volontés peut faire pour les peuples des pays sous-développés.

4. M. FIRIOUBINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) souligne l'importance pratique de la tâche du Conseil: développer la coopération économique internationale et contribuer ainsi à atténuer la tension internationale.

5. L'*Etude sur l'économie mondiale, 1958* (E/3244) permet de se rendre compte des changements survenus dans l'économie mondiale au cours de l'année 1958. L'*Etude* montre que l'ensemble de la production industrielle des pays capitalistes a diminué de 2,5 % par rapport à 1957. Cette baisse est due à la récession aux Etats-Unis, qui s'est transformée en une crise économique de surproduction de proportions mondiales. Le fait est prouvé par l'extrême variété des pays et le grand nombre de secteurs économiques vitaux qui ont été touchés. Une autre raison encore a aggravé la situation économique: le volume des dépenses provoquées par la course aux armements, qui a accéléré l'inflation. Dans beaucoup de pays, aussi, le nombre de chômeurs est élevé. De plus, la récession a nui aux relations économiques entre Etats et s'est traduite, dans les pays capitalistes, par une réduction de près de 6 % de la circulation des marchandises par rapport à 1957.

6. La situation des pays peu industrialisés, dont l'économie dépend de l'exportation de matières premières, a été particulièrement peu favorable. Le représentant de l'Union Soviétique attire l'attention des membres du Conseil sur un passage de l'introduction à l'*Etude*, où il est dit qu'un des aspects les plus graves de la récession industrielle a été son incidence sur les marchés des produits primaires et que la baisse des prix des produits primaires, s'ajoutant à la hausse des prix industriels, s'est traduite par une perte de plus de 2 milliards de dollars pour les pays de production primaire, tant en ce qui concerne leur revenu réel que leur capacité d'importer.

7. Cette perte est due au fait que les pays occidentaux ont opéré des réductions brutales dans leurs achats de matières premières. Mais, au même moment, les échanges entre les pays peu développés et les pays socialistes, dont l'économie planifiée n'est pas exposée à des crises, ont continué à se développer avec succès. L'*Etude* signale un certain nombre d'accords bilatéraux conclus entre

des pays appartenant à ces deux groupes et note qu'ils ont exercé une influence stabilisatrice sur les recettes d'exportation des pays de production primaire. L'*Etude* souligne l'influence favorable qu'ont eue sur l'économie de divers pays d'Asie et du Moyen-Orient leurs échanges avec les pays socialistes. Cette dépendance des pays économiquement peu développés à l'égard des marchés de produits primaires s'explique principalement par le fait qu'il s'agit de pays de monoproduction, et seul le développement général de l'ensemble de leur économie pourra réduire leur dépendance. Parallèlement, il conviendrait de prendre des mesures à l'échelon international pour stabiliser les prix des produits primaires et réduire l'écart qui les sépare des prix des produits manufacturés. La délégation de l'URSS à la quinzième session de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO) a proposé la conclusion d'accords prévoyant l'échange d'équipement industriel contre des matières premières et d'autres articles d'exportation des pays peu développés, auxquels on consentirait des crédits à des conditions favorables.

8. L'année 1958 a été marquée par de nouveaux progrès économiques dans les pays socialistes. En Union soviétique, le plan de 1958 a été dépassé dans les principaux secteurs de l'économie nationale. La délégation de l'URSS ne peut partager l'avis du Secrétaire général selon lequel les pays socialistes paient leur industrialisation d'un prix trop élevé; l'économie socialiste se développe exactement selon les plans d'Etat, qui prévoient de façon systématique l'augmentation du bien-être de tous les groupes de la population. Les auteurs de l'*Etude* sont arrivés à la conclusion que le rythme d'expansion des pays socialistes devait forcément se ralentir; à ce sujet, M. Firioubine fait observer que la production industrielle continue d'augmenter d'environ 10 % par an, comme les années précédentes. En volume, la production industrielle soviétique occupe maintenant la première place en Europe et la deuxième dans le monde, et elle a représenté, en 1958, près de 20 % de la production mondiale. Les objectifs fixés pour les cinq premiers mois de 1959 ont été dépassés eux aussi et révèlent une augmentation par rapport à la période correspondante de 1958. De plus, ces réalisations se sont accompagnées d'une élévation constante du niveau de vie et du revenu réel du peuple soviétique.

9. L'*Etude* montre la très forte hausse enregistrée en 1958 par la production industrielle et agricole de la République populaire de Chine — dénommée dans toute l'*Etude* « Chine continentale ». Les réalisations de la Chine sont si grandes qu'elles requièrent l'attention particulière du Conseil. La production industrielle a décuplé entre 1950 et 1958, et, en 1958, elle a augmenté de 60 % par rapport à 1957, et l'ensemble des récoltes a plus que doublé. Le peuple chinois veut faire de son pays un pays hautement industrialisé et moderniser l'agriculture, la science et la culture dans l'espace de quinze à vingt ans. Il est vraiment regrettable que la République populaire de Chine ne soit pas représentée au Conseil.

10. La délégation de l'URSS estime que le Conseil n'a pas encore suffisamment examiné les possibilités d'instituer une coopération économique d'ensemble, en

particulier une coopération de caractère régional entre tous les pays et territoires d'une région donnée, quel que soit leur régime social, politique et économique. On a constaté récemment, en Europe occidentale, une tendance regrettable à constituer des groupements économiques fermés. La création du Marché commun, par exemple, accentue les différences entre pays, nuit à la coopération économique générale et est contraire aux principes de la Charte des Nations Unies. Elle a eu pour effet de fractionner l'Europe occidentale en blocs économiques distincts et elle ne pourra que tendre les relations entre Etats. En outre, le Marché commun est une menace pour l'économie des pays peu développés, qui s'efforcent anxieusement de trouver le moyen de parer aux dangereuses conséquences de sa création.

11. La délégation de l'URSS préconise la création de quatre organisations régionales de commerce, pour l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine. A ce sujet, M. Firioubine rappelle la proposition présentée par l'Union soviétique à la quatorzième session de la Commission économique pour l'Europe (CEE) concernant la création d'une organisation régionale paneuropéenne du commerce (E/3227, par. 239 à 242). Cette proposition a recueilli l'appui d'un certain nombre d'Etats européens et continue d'être à l'étude [*Ibidem*, résolution I (XIV)]. Les organisations de commerce proposées favoriseraient les échanges à l'intérieur de leurs régions respectives, étudieraient les possibilités de développer les échanges inter-régionaux, donneraient des conseils en matière de politique commerciale, se chargeraient des règlements entre leurs membres, etc. Elles pourraient favoriser la coopération économique et la division internationale du travail, dans l'intérêt de tous les pays de leur région; elles pourraient aussi faciliter la conclusion, entre ces pays, d'accords de commerce à long terme, conformément aux résolutions que l'Assemblée générale a adoptées à sa treizième session, touchant les relations pacifiques et de bon voisinage entre Etats [résolution 1301 (XIII)] et le développement de la coopération internationale dans le domaine des échanges commerciaux [résolution 1322 (XIII)]. En outre, l'établissement d'organisations régionales du commerce ouvrirait la voie à la création ultérieure d'une organisation mondiale du commerce. M. Firioubine cite la déclaration de M. Khrouchtchev selon laquelle le commerce extérieur est le fondement de la coexistence pacifique entre Etats et les liens économiques contribuent à renforcer les relations politiques entre pays et à réduire la tension internationale.

12. Le Conseil ne doit pas perdre de vue la nécessité de développer et de consolider le marché mondial par tous les moyens disponibles. Cette nécessité résulte avec évidence de l'expansion de la production industrielle mondiale, du développement de la division internationale du travail, de la multiplication des moyens techniques, des moyens de communication et des échanges, de la découverte de nouvelles sources de matières premières et d'énergie et de l'utilisation plus intensive des anciennes, de l'augmentation de la population et de l'apparition de nouveaux Etats. L'existence de systèmes politiques et sociaux différents n'implique pas nécessairement la rupture des liens économiques; au contraire,

l'expérience a montré qu'en essayant de rompre artificiellement ces liens, on se condamne en fin de compte à un échec. Par exemple, comme l'*Etude* le montre, ce ne sont pas seulement les échanges commerciaux entre pays socialistes qui ont augmenté en 1958, mais aussi les échanges de ces pays avec les pays non socialistes. La masse des échanges extérieurs des pays socialistes, qui s'est élevée à 92.849 millions de roubles en 1958, illustre la véritable contribution de ces pays au développement de la coopération économique internationale.

13. Pendant la période de 1950 à 1957, la production industrielle des pays socialistes a augmenté de 136 %, tandis que celle des pays capitalistes ne s'est accrue, de 1948 à 1957, que de 58 %; le rôle des pays socialistes dans le développement du commerce mondial prendra une importance immense et fournira des possibilités de plus en plus vastes de coopération économique internationale. La délégation de l'URSS estime que l'Organisation des Nations Unies pourrait utilement, dans l'intérêt du développement du marché mondial, servir d'intermédiaire pour établir des contacts entre l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), qui englobe les pays d'Europe occidentale, et le Conseil d'aide économique mutuelle, qui groupe ceux d'Europe orientale. Des rapports pourraient aussi être établis avec d'autres organisations économiques et organismes de commerce extérieur.

14. Ces dernières années, l'Union soviétique a présenté à divers organes des Nations Unies des propositions précises touchant l'expansion du commerce international. C'est ainsi que la CEE et la CEAEO ont examiné des propositions soviétiques concernant la conclusion d'un accord de coopération économique, la conclusion d'un accord, auquel pourraient participer tous les pays intéressés, sur les mesures propres à faciliter les échanges entre ces pays, la réunion d'une conférence des ministres du commerce extérieur des Etats membres de la CEE, l'aide mutuelle, dans le domaine économique et financier, en vue de promouvoir le développement économique, etc. Malheureusement dans certains pays occidentaux on tente de donner une idée fautive des buts de la politique soviétique en matière de commerce extérieur et de mettre en doute les possibilités de relations commerciales avec l'Union soviétique. Dans ses relations économiques, l'URSS a toujours respecté les intérêts d'autrui et n'a jamais cherché à tirer avantage des difficultés d'autres Etats pour obtenir d'eux des concessions.

15. L'expérience a montré qu'un désir sincère de développer le commerce dans l'intérêt réciproque des parties en cause était un gage de succès. L'Union soviétique a intensifié ses échanges avec les pays dont l'industrie est peu développée, et le volume global de ses transactions commerciales avec eux a plus que quintuplé de 1953 à 1957. L'Union soviétique leur fournit surtout des machines et du matériel, jamais aucun produit pouvant entrer en concurrence avec la production nationale. Ces pays peuvent se procurer des produits soviétiques sans prélever sur leurs réserves d'or ou de devises, car ils sont autorisés à payer leurs importations par des livraisons de produits dont ils sont traditionnellement exportateurs. L'Union soviétique leur accorde également des

crédits à long terme dans des conditions favorables, les aide à construire des entreprises industrielles et leur fournit une assistance technique considérable.

16. En 1958, le volume des échanges entre l'Union soviétique et les pays capitalistes était de trois fois et demie supérieur au chiffre de 1950. Ce n'est qu'avec les Etats-Unis qu'il reste difficile d'établir des relations commerciales normales. En juin 1958, M. Khrouchtchev a adressé un message au Président Eisenhower dans lequel il suggérait que des mesures efficaces soient prises de concert par les deux pays en vue d'intensifier leurs échanges, mais l'Union soviétique n'a encore été saisie, de la part du Gouvernement des Etats-Unis, d'aucune proposition concrète à cet égard.

17. L'un des meilleurs moyens de développer la coopération économique consiste à favoriser la conclusion d'accords commerciaux à long terme: l'Union soviétique a conclu des accords de ce genre avec plusieurs pays. Elle a conclu avec le Royaume-Uni un accord de cinq ans et l'on s'attend à ce que les deux parties augmentent leurs commandes dans la première année suivant l'entrée en vigueur de cet accord. Les organisations et entreprises commerciales des deux pays procéderont également à des échanges de renseignements de caractère technique et industriel. Il serait utile que l'Organisation des Nations Unies se prononce en faveur de la multiplication des accords à long terme, commerciaux et autres.

18. La délégation de l'URSS jugerait opportun que des mesures soient prises, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, pour favoriser, pendant une longue période, les échanges de connaissances scientifiques et techniques. Des experts de divers pays dans différents domaines (approvisionnement en énergie, industrie sidérurgique, logement et transports, par exemple) sont entrés en rapport, par l'intermédiaire des commissions économiques régionales des Nations Unies, et l'on s'efforce actuellement d'établir une coopération touchant des questions telles que l'automatisation, la productivité du travail et la production des matières plastiques et des fibres artificielles. L'expérience récente a montré que des contacts et une coopération de ce genre étaient à l'avantage de toutes les parties intéressées et la délégation de l'URSS a l'intention de proposer que le Conseil invite le Secrétaire général à lui présenter, à sa prochaine session, un programme quinquennal ou septennal d'échanges internationaux dans les domaines scientifique et technique. Ce programme pourrait prévoir notamment la réunion de conférences et de cycles d'études internationaux sur des questions telles que le rôle de l'automatisation dans l'industrie, l'utilisation des nouvelles matières synthétiques, les applications de la cybernétique et des techniques électroniques et les nouvelles méthodes utilisées pour accroître les rendements agricoles. Des mesures pratiques pourraient également être prises en vue de favoriser l'échange de données scientifiques, techniques et économiques et d'échantillons de matériel, l'échange de spécialistes et l'organisation d'expositions. La délégation de l'URSS se propose de présenter des projets de résolutions sur ces questions et espère que les membres du Conseil voudront bien leur réserver un accueil favorable.

19. M. ORKOMIES (Finlande) dit que la délégation de la Finlande est satisfaite de l'*Etude sur l'économie mondiale, 1958*.

20. A propos de la question des objectifs et des moyens d'action en politique économique, il semble qu'il y ait eu, après le recul de l'activité économique en 1957 et 1958, une révision des attitudes à l'échelon national comme à l'échelon international. Les idées sur la stabilité des prix et le plein emploi se sont modifiées depuis quelque temps, notamment dans les pays industrialisés, et c'est avec raison qu'il est indiqué dans l'*Etude* que, dans de nombreux pays, on en est venu à assimiler stabilité des prix et rigidité des prix, alors qu'on donne du plein emploi une interprétation qui permet des variations considérables du niveau de l'emploi. L'une des raisons de cette évolution est peut-être l'inquiétude générale que provoque l'inflation rampante. Dans les pays dont l'économie est tributaire de l'évolution du commerce mondial, cette transformation des attitudes s'explique par des difficultés de balance des paiements qu'il s'est révélé difficile de surmonter en situation de suremploi sans recourir à des restrictions quantitatives.

21. La délégation de la Finlande estime, comme les auteurs de l'*Etude*, que du fait que l'on a modifié le degré d'importance relative des divers objectifs de la politique économique, il y a eu, tout au moins à court terme, un ralentissement du rythme d'expansion de l'économie mondiale. Il est difficile d'orienter une politique économique de manière à éviter à la fois une inflation séculaire et une déflation aux effets cumulés; sur le plan national, le problème d'une expansion économique rapide et équilibrée reste à résoudre. Il y a donc lieu de juger justifié l'avertissement que donnent les auteurs de l'*Etude*, quand ils assurent que le monde ne sait pas encore comment éviter la coûteuse expérience de crises industrielles répétées. Les événements de ces dernières années ont montré que l'on ne doit pas enrayer l'inflation rampante en créant une déflation larvée; on est surpris de lire dans l'*Etude* que des mesures visant à ralentir le rythme d'expansion à longue échéance risquent d'accentuer plutôt que d'atténuer les poussées inflationnistes à long terme.

22. Du point de vue analytique, le représentant de la Finlande estime qu'il convient d'étudier à la fois l'évolution à court terme et à long terme de la production, des prix et de la monnaie, et que la politique économique n'a pas été arrêtée d'après des méthodes d'analyse faisant toute la place souhaitable à la dissociation. Même si le Conseil admettait la nécessité d'appliquer des mesures plus spécifiques, au lieu de s'en tenir à une régulation générale de la demande globale, les problèmes d'ordre pratique et théorique resteraient difficiles à résoudre; quelles que puissent être les répercussions politiques des mesures spécifiques, on semble admettre en général que les recherches doivent être poursuivies dans ce sens.

23. Le problème des moyens de paiement internationaux, et du niveau que doivent atteindre les réserves de devises, doit retenir particulièrement l'attention lorsqu'il s'agit des petits pays et notamment des pays peu développés. Des fluctuations même assez faibles de l'activité économique mondiale risquent de placer ces

pays dans une situation très difficile, puisque, ainsi qu'il est reconnu dans l'*Etude*, lorsqu'ils élaborent leur politique d'expansion économique à long terme, les grands pays industriels déterminent le taux d'expansion de l'ensemble de l'économie mondiale. Ainsi donc, les petits pays n'ayant que des possibilités limitées de mener une politique économique d'expansion indépendante, la responsabilité des pays industriels en la matière est d'autant plus grande; aussi, pourrait-il être nécessaire, dans certains cas, de recourir à une action concertée.

24. Examinant les questions du commerce des produits de base et des politiques relatives à ces produits, le représentant de la Finlande fait observer que les auteurs de l'*Etude* ont eu raison d'abandonner certaines hypothèses communément acceptées concernant la nature et les causes du déséquilibre de la balance des paiements. D'après les méthodes modernes d'analyse, un déficit durable de la balance des paiements n'est pas nécessairement le signe d'un déséquilibre interne, ni la conséquence d'un taux de change mal calculé, mais il peut être dû seulement au fait que les élasticités de la demande d'importations en fonction du revenu des partenaires commerciaux accusent une disparité qui est incompatible avec le rapport des taux de croissance des deux économies. Cette théorie a des conséquences qui ont une vaste portée. Il s'ensuit, semble-t-il, que les pays de production primaire peuvent être forcés d'appliquer une politique économique sélective afin d'agir sur l'élasticité de la demande d'importations en fonction du revenu; il faut aussi insister sur l'intérêt qu'il y a à développer les industries qui permettent d'importer moins et à diversifier les industries d'exportation de manière que les pays sous-développés ressentent moins fortement le contrecoup des fluctuations des marchés mondiaux. Dans l'analyse qui est faite dans l'*Etude*, on reconnaît la responsabilité des pays les plus avancés sur le plan économique, et les auteurs relèvent qu'une certaine diminution du protectionnisme et des charges fiscales imposées dans ces pays peut contribuer à ôter un peu de son acuité au problème des produits de base. Un afflux plus abondant des capitaux étrangers peut avoir une influence analogue. En outre, on peut encore faciliter la solution du problème en procédant à la comparaison, sur le plan international, des politiques des divers pays, en créant des groupes d'étude produits, en entreprenant des études statistiques et en favorisant la recherche.

25. Dans des pays comme la Finlande, où l'on a développé depuis la première guerre mondiale les industries d'exportation et celles qui permettent de réduire les importations, l'évolution économique est tout autre que dans les pays de production primaire ou les grands pays industrialisés. L'élasticité de la demande extérieure d'exportations en fonction du revenu a été relativement élevée et l'accroissement de la productivité des industries exportatrices a probablement profité aux pays importateurs. Dans les pays exportateurs, elle s'est traduite par une augmentation des revenus qui, à son tour, a provoqué un accroissement de la demande de marchandises produites par les industries qui font concurrence aux importations. Il n'en reste pas moins que la gamme des produits exportés par la Finlande reste limitée et que l'économie du pays est relativement vulnérable aux fluctuations;

la question de la diversification des exportations est donc devenue importante.

26. L'analyse qui est faite dans l'*Etude* intéresse par certains côtés la politique poursuivie par les petits pays dont l'industrialisation est encore peu avancée; s'ils sont constamment en butte à des difficultés de balance des paiements, la solution à long terme ne réside peut-être pas dans des mesures restrictives d'ensemble mais dans la transformation de la structure de la production, qui exigera la mobilité de la main-d'œuvre et des capitaux.

27. Parlant de la tendance récente de la conjoncture économique en Finlande, M. Orkomies signale que, si la Finlande a été touchée par le fléchissement et la stagnation de l'activité économique dans le monde en 1958, le mouvement de régression s'est arrêté pendant le dernier trimestre de l'année et une reprise s'est amorcée pendant les premiers mois de 1959 dans tous les secteurs de l'économie, sauf celui des produits forestiers. Ce ralentissement de l'activité économique et le redressement qui a suivi diffèrent à plusieurs égards des autres crises du même genre survenues depuis la fin de la guerre. En premier lieu, le fléchissement a duré relativement longtemps; en second lieu, presque tous les secteurs de l'économie ont été touchés et la diminution de la production a entraîné un chômage important; en troisième lieu enfin, les facteurs qui sont à l'origine de ce recul et de cette reprise de l'économie sont différents de ceux qui expliquaient les précédentes récessions. A l'origine du fléchissement de l'activité économique, il y a eu un ralentissement de la demande des produits que la Finlande exporte, ainsi qu'un processus d'adaptation nécessité par la dévaluation et la libération des échanges de septembre 1957. Ces deux mesures ayant été prises avec des réserves de devises relativement modestes, il a fallu faire preuve de beaucoup de prudence dans la politique économique suivie.

28. Le mouvement de redressement a été surtout caractérisé par une reprise de la demande de biens de consommation, alors que les investissements fixes et les exportations, en tant que facteurs déterminants d'expansion, sont jusqu'à maintenant demeurés à l'arrière-plan. Néanmoins, la confirmation de cette tendance est fonction de la propension à investir et du développement des exportations, et l'on peut aussi constater actuellement un mouvement ascendant dans le cas des investissements fixes.

29. La situation qui existe en Finlande confirme la constatation faite dans l'*Etude*, à savoir que lorsque la pression de la demande s'est atténuée dans le groupe des pays industriels, le phénomène a généralement été de pair avec un ralentissement du taux d'accroissement des salaires et des prix. Ainsi, malgré une dévaluation importante, l'indice des prix de gros n'a augmenté que de 8 % en 1958 et l'indice du coût de la vie de 6 %. En outre, à la fin de 1958, les gains dépassaient de 6 % le niveau qu'ils atteignaient au dernier trimestre de 1957. La structure du marché du travail a considérablement changé; l'indexation des salaires pratiquée presque sans interruption depuis 1942 a été abandonnée à la fin de 1958. Puisqu'on était parvenu à la stabilité des salaires et des prix et que les réserves de devises avaient augmenté en 1958, on a jugé possible de poursuivre une

politique financière et monétaire visant à relancer l'activité dans le secteur de la production. Les provisions d'amortissement ont été majorées de façon à encourager les investissements, et la taxe à l'exportation, introduite au moment de la dévaluation, a été progressivement réduite jusqu'en septembre 1958, où elle a été supprimée. Les capitaux étrangers et nationaux ont été dirigés de manière à favoriser l'expansion des industries d'exportation, et diverses autres mesures ont été prises pour amener une détente sur le marché de l'argent. Ces changements, nés de la nécessité d'adapter le pays à la situation nouvelle, ont en fait créé en Finlande des conditions favorables à une croissance économique soutenue.

30. On lit dans l'*Etude* que, du point de vue de l'offre, les pays industriels sont en mesure de maintenir des taux d'expansion au moins comparables à ceux qui ont été réalisés pendant la dernière période de haute conjoncture; cette constatation semble s'appliquer aussi à la Finlande. Néanmoins, la politique à long terme d'expansion économique pose certains problèmes difficiles à résoudre. Tout pays qui est autant tributaire de son commerce extérieur que l'est la Finlande doit élargir la marge de ses réserves de change; à cet égard, on peut espérer que la situation s'améliorera lorsque les projets d'expansion des industries finlandaises de la pâte et du papier auront été menés à bien. Toutefois, cette amélioration ne sera possible que dans une économie mondiale en expansion régulière.

31. L'accroissement considérable de l'effectif de la main-d'œuvre prévu en Finlande pour les années soixante pose un autre problème à long terme. Bien que le taux de l'épargne ait été élevé, on peut se demander s'il existera un capital suffisant pour fournir du travail à chacun. Il y a deux solutions possibles: extension du capital ou afflux accru de capitaux étrangers. La première provoquerait un ralentissement de la croissance du revenu réel par habitant, alors que la seconde aurait probablement pour résultat une élévation plus rapide du niveau de vie.

32. Le représentant de la Finlande fait observer en terminant qu'une croissance économique rapide et équilibrée à l'échelon national exige une politique économique rationnelle dans laquelle les objectifs et les moyens d'action sont nettement définis. A l'échelon international, avec le régime de commerce et de paiements qui s'est institué depuis quelques années, le taux d'expansion dans tous les pays ne peut — comme l'indiquent les auteurs de l'*Etude* — qu'être profondément influencé par le rythme qui sera celui des pays dont la position en matière de commerce extérieur est forte.

33. M. LUNS (Pays-Bas) fait observer, à propos du problème du prix des matières premières, que la pensée économique et politique a évolué de façon remarquable en peu de temps. Avec la publication de l'*Etude sur l'économie mondiale, 1958*, la stabilisation des marchés des matières premières se trouve inscrite à l'ordre du jour. Dorénavant, cette question se placera au même rang que le grand problème du financement économique des pays peu développés. L'*Etude* souligne que le fléchissement des prix des produits primaires,

consécutif à la récession, ajouté à l'augmentation continue des prix industriels, a représenté une perte de plus de 2 milliards de dollars pour les pays de production primaire, tant en ce qui concerne leur revenu réel de 1957/58 que leur capacité d'importation. Il ne faut plus considérer les problèmes relatifs aux matières premières du seul point de vue de ces produits, mais se placer dans le cadre plus large de l'activité et du développement économiques. Seule une diversification rationnelle des économies peut offrir une solution à long terme; or, un développement diversifié n'est possible que si les pays peu développés bénéficient pendant longtemps d'un apport accru de capitaux étrangers, tant privés que publics. D'après l'*Etude*, l'assistance fournie par les pays contributeurs impose un sacrifice annuel de cinq dollars par habitant à leur population, alors qu'elle ne représente pour les pays bénéficiaires qu'un apport de deux dollars par an et par habitant.

34. Dans ces conditions, le sort de bon nombre de pays dépend des débouchés incertains et du prix de vente mal affermi de leurs matières premières. Cette sujétion peut être atténuée, à longue échéance, par la diversification et le développement de l'économie et, dans l'immédiat, par des mesures internationales visant à la stabilisation des marchés. Trois facteurs principaux, sur lesquels on n'a guère de prise, ont des répercussions fâcheuses sur la situation générale: tout d'abord, l'énorme accroissement démographique dans de nombreuses régions du monde; en second lieu, l'évolution de la technique, par exemple, le remplacement de fibres naturelles par des fibres synthétiques et la diminution de la teneur en matières premières de nombreux produits, ce qui a fait baisser la demande d'un grand nombre de matières premières; en troisième lieu, la pression continue des salaires dans les pays industrialisés — due en grande partie à la négociation de conventions collectives — qui influent sur les termes de l'échange des pays peu développés. La raison en est qu'au moment où le prix des matières premières est élevé, le prix des produits manufacturés augmente aussi dans les pays industrialisés. Cette hausse entraîne des demandes d'augmentation de salaires qui, tôt ou tard, reçoivent nécessairement satisfaction. Mais par la suite, lorsque le prix des produits de base diminue, les salaires relevés précédemment ne sont pas réduits en règle générale. En conséquence, le prix des produits manufacturés reste relativement plus élevé que celui des matières premières. C'est pourquoi, si la stabilisation du prix des matières premières pouvait tronquer la courbe des fluctuations des prix, non seulement à sa base mais encore à son sommet, les termes de l'échange pourraient s'améliorer. A l'heure actuelle, on en est arrivé au point où les prix des produits de base peuvent doubler ou être réduits de moitié en très peu de temps. C'est ce qui s'est produit pour le cacao et le cuivre.

35. Examinant ensuite la situation à long terme, le représentant des Pays-Bas signale que, dans le cas précis des produits de base, l'*Etude* mentionne un certain nombre de moyens possibles d'aborder le problème, dont chacun pourrait entraîner une amélioration du marché international des matières premières.

36. Le Gouvernement des Pays-Bas continue de croire que, à longue échéance, rien ne pourra être plus avantageux pour les pays de production primaire que des mesures destinées non pas tant à stabiliser le marché mondial des produits de base qu'à rendre ces pays moins vulnérables aux fluctuations des marchés. C'est pourquoi le Gouvernement des Pays-Bas a souligné à maintes reprises la nécessité de favoriser le développement économique de ces pays et continuera de le faire; ce développement ne peut qu'engendrer des formes d'économie plus diversifiées. Le processus à long terme de cette expansion, dont l'objectif ne se limite pas à la stabilisation du prix des matières premières, pourrait, comme l'indique l'*Etude*, s'effectuer dans plusieurs directions. La nouvelle forme d'activité économique ne devra pas nécessairement être orientée vers la production d'articles manufacturés destinés à l'exportation. Elle pourra aussi viser utilement à la production de marchandises, notamment de marchandises de première nécessité que, à l'heure actuelle, les pays de production primaire doivent importer. De cette façon, même en cas d'affaiblissement des marchés des produits de base, ces pays pourront continuer à consacrer les revenus qu'ils tirent encore de l'exportation de ces marchandises à l'achat de biens d'équipement — notamment de ceux qui sont nécessaires à l'infrastructure économique et sociale — et non à l'importation de biens de consommation.

37. Quant au problème à court terme relatif aux produits de base, le représentant des Pays-Bas souligne qu'il se pose encore dans toute son urgence. Aucun gouvernement favorable au développement économique des pays peu développés ne peut être hostile à des mesures à court terme visant à la stabilisation des prix des produits de base. A l'heure actuelle, étant donné l'instabilité de ces prix, il est pratiquement impossible d'élaborer des plans, si ce n'est à très brève échéance. Les investissements nationaux et l'apport de capitaux étrangers revêtent souvent un caractère d'urgence. En revanche, si l'on arrivait à une certaine stabilisation des prix des produits de base, les pays intéressés pourraient faire des plans à plus long terme, encourager les investissements nationaux, accroître le taux de l'épargne intérieure et bénéficier d'un apport de capitaux extérieurs plus régulier, c'est-à-dire plus utile. Seul, l'afflux régulier de capitaux étrangers peut, en définitive, assurer l'équilibre de l'économie mondiale. Puisque ce sont les pays industrialisés du monde qui fourniront une grande partie de ces capitaux, ils ont toute raison d'être partisans de la stabilisation des prix des produits de base.

38. De l'avis de M. Luns, un grand nombre de pays sont en principe désireux d'adhérer à des accords sur les produits de base, mais ils craignent de se trouver en mauvaise posture s'il y avait un écart entre les prix fixés par l'accord et les prix du marché libre. Cependant, aucun gouvernement ne doit refuser de s'associer à l'effort réel que l'on tente pour stabiliser les marchés des produits de base. Cette remarque vaut aussi bien pour les consommateurs que pour les producteurs de produits primaires. Si des raisons impérieuses empêchent un pays de s'associer effectivement à cet effort, il peut cependant lui être possible de ne pas adopter une ligne de conduite

qui risque de compromettre le résultat des mesures prises par les autres pays. L'année précédente, on a pu voir certains pays observer ce comportement, et M. Luns cite à cet égard l'adhésion du Gouvernement du Royaume-Uni à l'Accord international sur le blé, l'adhésion du Gouvernement italien à l'Accord international sur le sucre et la limitation volontaire des exportations d'étain décidée par l'Union soviétique. Cependant, les progrès sont lents, d'autant que les accords sur les matières premières ne sont pas la seule solution possible. Il y a beaucoup de plans — techniquement viables pourtant — qui n'ont pas été mis à exécution; le secrétariat des parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont fait des études utiles.

39. Chacun doit se demander si le Conseil économique et social s'acquitte réellement de ses responsabilités, dont l'une, juge M. Luns, consiste à élaborer une politique économique internationale.

40. Le Gouvernement des Pays-Bas préférerait une politique économique internationale qui soit multilatérale et à l'échelon mondial. Pour qu'elle soit couronnée de succès, cette politique devrait être acceptée par tous. Un grand nombre de plans originaux apparaissent qui, parfois, ne font même pas mention de l'Organisation des Nations Unies. Certains partisans de la Communauté économique européenne parlent d'aborder le problème dans le cadre de l'Europe occidentale; mais les Pays-Bas préféreraient une action mondiale entreprise par des organismes mondiaux. Le représentant de l'URSS a déclaré au cours de la présente séance que le Marché commun était contraire aux principes de la Charte des Nations Unies, mais il n'a cité aucun fait pour étayer son assertion. La délégation des Pays-Bas estime, pour sa part, que rien dans le texte de la Charte ne s'oppose au Marché commun, et que l'Organisation des Nations Unies devrait accueillir avec satisfaction des accords régionaux de ce genre.

41. En ce qui concerne les tâches futures, M. Luns tient à présenter trois observations. Premièrement, si l'on désire que le Conseil économique et social assume la direction d'une politique économique mondiale, le nombre de ses membres devrait être porté de dix-huit à vingt-quatre. Le représentant des Pays-Bas espère que ceux qui se sont jusqu'ici opposés à l'augmentation du nombre des membres du Conseil, qui exige une modification de la Charte, reviendront sur leur attitude, compte tenu des nécessités économiques de l'heure. Deuxièmement, le Conseil devrait donner au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies plus de responsabilités et plus de liberté pour l'élaboration d'une politique économique internationale. Troisièmement, si le Conseil veut formuler des décisions en matière de politique économique, il doit concentrer son activité et ses publications sur l'avenir. Il doit fixer des objectifs de développement économique mondial, trouver les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs et notamment mettre au point une analyse des tendances économiques futures.

42. A l'heure actuelle, les services gouvernementaux de planification et d'autres organismes publics et privés font paraître en grand nombre des projections des tendances économiques dans les divers pays. L'Organisation des Nations Unies devrait se charger de ce travail à l'échelle mondiale. Il faut admettre comme une nécessité inéluctable l'évolution des phénomènes que les auteurs des plans ne peuvent modifier et il faut y adapter la politique des pouvoirs publics et les décisions des chefs d'entreprise. Pour déterminer l'évolution future d'un phénomène sur lequel il est possible d'influer, il faut non seulement établir des projections, mais aussi élaborer des plans et fixer des objectifs. Alors qu'une projection est une simple estimation de ce qui se produira, l'objectif correspond à une notion quantitative élaborée consciemment. Le gouvernement d'un petit pays considérera le revenu de ce pays comme un phénomène sur lequel il est capable d'influer et lui assignera donc certains objectifs. Par contre, il peut se juger incapable d'influer sur le commerce mondial. De son côté, le gouvernement d'un grand pays ferait bien de se rendre compte des effets que sa propre politique exerce nécessairement sur le commerce mondial. Les estimations qu'établissent les petits pays au sujet de l'évolution future de phénomènes économiques internationaux importants sont fondées sur l'hypothèse que les grands pays ne modifieront pas leur politique. Celles qu'établissent les gouvernements des grands pays sont fonction, dans une plus large mesure, d'objectifs que ces pays peuvent atteindre et sont donc d'un caractère plus sûr. Les estimations qu'établirait l'Organisation des Nations Unies tendraient à être plus précises.

43. L'OECE et la FAO publient déjà des prévisions coordonnées. Le secrétariat de l'OECE a publié une série de chiffres représentant des objectifs pour les tendances économiques entre 1955 et 1960. Chaque année, la FAO évalue la situation économique mondiale et ses incidences sur les marchés des denrées essentielles. M. Luns croit que le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pourrait également apporter une contribution très utile à l'élaboration des politiques économiques internationales. Cette contribution pourrait prendre la forme de projections et d'objectifs établis pour certains des phénomènes économiques mondiaux essentiels, tels que le revenu national, l'investissement, les dépenses et recettes publiques, les importations et exportations et les mouvements de capitaux. Il y aurait lieu de procéder, dans ces domaines, à des estimations portant sur un certain nombre de régions géographiques. Le calcul et l'examen ultérieur d'un certain nombre de variantes possibles pourraient constituer la méthode la plus utile à suivre pour utiliser les indicateurs fondamentaux qui interviennent dans la politique économique internationale. Le Conseil devrait ainsi être en mesure d'adresser aux gouvernements et aux institutions spécialisées des recommandations au sujet de leur politique future.

44. On peut considérer que les évaluations des perspectives à court terme de la situation économique mondiale que le Secrétaire général doit préparer conformément à la résolution 690 C (XXVI) du Conseil donnent

déjà une idée des travaux auxquels songe le représentant des Pays-Bas. Ce qui fait l'objet particulier de l'*Etude*, à savoir la question des produits de base, donne aussi une idée du rôle plus actif que M. Luns envisage pour l'Organisation des Nations Unies. Il pourrait être utile de demander au Secrétaire général d'organiser des consultations actives avec les principaux gouvernements intéressés au sujet de la possibilité pratique qu'il y aurait de prendre certaines mesures nouvelles dans le domaine des produits de base. Le Secrétaire général pourrait ensuite rendre compte des mesures précises susceptibles d'être mises en vigueur à une date rapprochée.

45. Il y a deux problèmes essentiels pour le développement économique: celui du transfert de capitaux vers les pays sous-développés et celui de la stabilisation des marchés de matières premières. Le Conseil doit prendre des mesures efficaces. En ce qui concerne les capitaux à fournir aux régions du monde qui en ont le plus grand besoin, le Conseil doit continuer d'exhorter et d'encourager les gouvernements. Quant à la stabilisation des marchés de matières premières, le Conseil devrait être disposé à procéder à un choix parmi les diverses mesures concrètes qui lui ont été proposées.

46. Pour ce qui est de la politique économique collective que l'on pourrait fonder sur les projections établies par le Secrétariat, M. Luns pense que la tâche qu'il envisage pour le Secrétaire général pourrait faire pendant à l'activité qu'il mène avec tant de sagesse et tant de succès dans le domaine politique. Dans le domaine économique aussi, le Secrétaire général pourrait se former une opinion indépendante et répondre aux demandes d'assistance formulées par les membres du Conseil, afin que les services qui relèvent de lui puissent se développer et devenir aussi utiles que le permettraient les circonstances. La déclaration que le Secrétaire général a faite à la séance précédente paraît compatible avec ce point de vue.

47. Le Conseil économique et social pourrait façonner les instruments d'une politique économique qui aiderait à créer un monde meilleur. Il appartient à ses membres d'assumer leurs responsabilités et d'accomplir leur devoir.

48. M. TUOMIOJA (Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe) déclare qu'au cours des derniers mois l'essor de l'économie européenne décrit dans l'*Etude sur la situation économique de l'Europe en 1958* (E/ECE/345) s'est poursuivi.

49. L'année 1959 marque le début d'une nouvelle phase d'investissement actif dans les pays de l'Europe orientale et en URSS. En Tchécoslovaquie et en Allemagne orientale, on espère compenser ainsi, par l'accroissement de la productivité, la pénurie de main-d'œuvre. Dans les autres pays de l'Europe orientale, l'augmentation rapide de la main-d'œuvre prévue pour les prochaines années exige des investissements en vue de la création de nouvelles possibilités d'emploi hors de l'agriculture.

50. Les taux d'accroissement de l'investissement prévus pour 1959 rappellent les grandes campagnes d'in-

vestissement qui ont suivi l'année 1950, mais on peut relever deux différences marquées par rapport à cette première étape. Premièrement, les projets d'investissement sont moins concentrés sur le développement industriel et font une plus large place à des secteurs tels que le logement et l'agriculture, qui contribuent de façon très directe à l'élévation des niveaux de consommation. Deuxièmement, on espère poursuivre l'exécution des plans d'investissement actuels en même temps que l'on accroîtra les revenus et la consommation réelle des consommateurs.

51. Il est évident que l'augmentation de la consommation dépendra dans une large mesure du succès de la campagne agricole. Il est trop tôt encore pour que l'on puisse évaluer les perspectives de la récolte de 1959 ou de la production agricole en général, en raison notamment de l'incertitude touchant les incidences que les récentes campagnes de collectivisation auront sur la production. Dans le domaine industriel, les pays de l'Europe orientale et l'Union soviétique semblent avoir bien commencé l'année.

52. Les perspectives économiques en Europe occidentale ont continué de s'améliorer. La reprise de l'activité économique, qui est devenue manifeste en mars et en avril 1959, s'accroît et, au cours des mois d'avril et de mai 1959, les exportations du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne occidentale, des Pays-Bas, de la Suède et de la Norvège ont dépassé de 6 à 30 % la valeur qu'elles atteignaient au cours des mois correspondants de 1958. Par rapport au premier trimestre de 1958, les exportations de l'Europe occidentale vers les Etats-Unis d'Amérique ont augmenté de 34 %. Aux Etats-Unis, les importations de toutes provenances ont augmenté de 13 % au cours du même trimestre.

53. Les facteurs qui sont intervenus dans cette nouvelle expansion de l'activité économique en Europe occidentale seront analysés en détail dans le prochain numéro du *Bulletin économique pour l'Europe*. Ces facteurs sont les forces expansionnistes qui ont agi en 1958 — accroissement soutenu de la consommation privée, reprise de la construction de logements et, dans bien des cas, effets des dépenses publiques. Le jeu des facteurs en question se trouve maintenant renforcé par le développement rapide de la demande d'exportations vers les pays extra-européens et le renversement de la tendance au déstockage.

54. En raison du mouvement général cumulatif d'expansion qui vient de s'amorcer et de l'optimisme qu'il provoquera vraisemblablement, l'augmentation totale de la production en 1959 pourrait fort bien atteindre 4 %, au lieu des 3 % que donne l'estimation qui figure dans le *Bulletin*. Il convient de se féliciter de cette évolution favorable, non seulement dans l'intérêt de l'Europe occidentale, mais encore dans celui d'autres pays, en particulier des pays peu développés.

55. L'*Etude sur la situation économique de l'Europe en 1958* signale la réapparition possible de problèmes d'inflation et la nécessité qui en résulte de trouver des

méthodes permettant de résoudre ces problèmes sans mettre prématurément fin à l'expansion. Les gouvernements devraient s'efforcer à l'avenir d'appliquer de façon sélective et suffisamment tôt les mesures restrictives qui pourraient être nécessaires, afin de ne pas se trouver plus tard dans l'obligation d'imposer des restrictions générales qui provoqueraient à nouveau la stagnation et décourageraient l'esprit d'initiative qui connaît actuellement un regain de vigueur. L'investissement privé réagit encore assez lentement au renversement des mesures de politique économique restrictive, à l'utilisation de stimulants nouveaux et à l'amélioration générale des perspectives économiques. Or les augmentations de productivité et les modifications de structure de la production et de l'emploi qui sont nécessaires pour favoriser le développement économique et fournir, dans certains pays, les moyens permettant de répondre au besoin d'accroissement rapide de la main-d'œuvre sont subordonnées à une élévation constante du niveau de l'investissement.

56. M. BOGLIETTI (Fédération syndicale mondiale), prenant la parole sur l'invitation du Président, dit que c'est seulement au début de la récession dans les pays industrialisés occidentaux que l'opinion publique mondiale a commencé à s'inquiéter du problème des produits de base, mais que, dès 1954, la Fédération syndicale mondiale (FSM) avait demandé la création d'une commission des produits de base. Les chiffres cités dans *l'Etude sur l'économie mondiale, 1958* montrent que son initiative était fondée. Peut-être *l'Etude* aurait-elle été plus complète si elle avait indiqué les répercussions de la situation actuelle sur le niveau de vie des populations laborieuses.

57. *L'Etude* ne fait qu'effleurer ce facteur déterminant qu'est la politique des grandes sociétés internationales, politique qui échappe complètement au contrôle des populations des pays sous-développés intéressés et qui laisse ces pays dans l'insécurité la plus complète devant les fluctuations des prix des matières premières qu'ils exportent. L'accumulation de stocks aggrave encore la situation. Les possibilités de fluctuations organisées des prix des matières premières et la stabilité relative ou la hausse des produits importés ont rendu défavorables les termes de l'échange pour les pays sous-développés et gênent leur expansion industrielle autonome.

58. La FSM appuie donc les syndicats et les travailleurs de ces pays lorsqu'ils réclament la défense et le développement de l'économie nationale, le contrôle national des entreprises à capital étranger et des ressources naturelles du pays, ainsi qu'une véritable réforme agraire.

59. Les auteurs de *l'Etude* ont raison d'affirmer que le développement économique général des pays sous-développés constitue la solution du problème des produits de base.

60. La FSM estime que l'on doit tenir compte de l'existence d'un marché mondial et du fait que l'élargissement du commerce est un facteur de développement. C'est l'accroissement des échanges entre tous les

pays, sans discrimination, qui permettra aux pays sous-développés de trouver la solution de leurs difficultés actuelles et de poursuivre leurs plans d'industrialisation.

61. La discrimination dans le commerce, surtout envers les pays à économie socialiste, n'a pas empêché l'essor vigoureux de l'économie de ces pays, mais elle a porté préjudice à l'expansion de l'économie des pays sous-développés. *L'Etude* indique que, au cours de ces deux dernières années, le commerce des pays à économie planifiée avec le reste du monde a eu un effet stabilisateur en ce qui concerne la laine, le riz, le blé et le caoutchouc.

62. La FSM souhaite que le Conseil recommande des mesures efficaces pour stabiliser les prix des matières premières et examine la possibilité de convoquer une conférence internationale consacrée au développement du commerce international.

63. Les perspectives pour les travailleurs des pays d'Europe occidentale et des Etats-Unis ne sont guère encourageantes. En 1958, le chômage s'est accru, et les organisations syndicales et les travailleurs ont dû lutter dans des conditions difficiles pour l'augmentation des salaires et le maintien de l'emploi, car le patronat profite de la récession économique et du chômage pour accentuer sa pression. La FSM réclame en Europe occidentale une politique sélective de plein emploi permettant d'aboutir à l'élimination des poches de chômage.

64. Aux Etats-Unis, on assiste à une certaine reprise de l'activité économique, qui, cependant, ne fait pas remonter sensiblement le niveau de l'emploi. *L'Etude* constate que c'est l'activité accrue du secteur public de l'économie qui a le plus aidé les Etats-Unis et le Canada à faire face à la récession. A la vingt-sixième session du Conseil, le représentant de la FSM a affirmé (1026^e séance) que l'expansion des investissements publics à des fins de caractère social était le moyen principal de lutte contre le chômage. Or il est inquiétant de voir que la majeure partie de l'accroissement des investissements publics des Etats-Unis concerne les commandes militaires, qui ne contribuent en aucune manière à un assainissement de la situation économique. On prévoit une augmentation de 7 % des investissements industriels au cours de l'année 1959, mais, comme le notait la revue mensuelle de la First National City Bank, la plus grande partie des dépenses concerne, dans les industries manufacturières, le remplacement et la modernisation des machines plutôt qu'une expansion de la capacité de production.

65. Les travailleurs des pays dont l'économie repose sur l'entreprise privée sont justement inquiets devant le proche avenir. Ils revendiquent, avec la défense de l'emploi, la hausse des salaires pour compenser l'augmentation du coût de la vie et de la productivité, la réduction du temps de travail sans diminution de salaire, et la défense et l'élargissement des droits syndicaux et des libertés démocratiques.

66. La FSM propose au Conseil de recommander aux gouvernements de prendre des mesures pour favoriser l'expansion économique et combattre le chômage. Le

Conseil pourrait aussi entreprendre une enquête approfondie sur le niveau réel du chômage dans le monde.

67. La FSM, qui a participé aux travaux des quatre commissions économiques régionales, saisit cette occasion de dire combien les travailleurs et les organisations

syndicales apprécient les efforts que ces commissions ont entrepris en faveur de l'élaboration d'une politique de développement des pays sous-développés et d'accroissement des échanges commerciaux dans tous les pays.

La séance est levée à 17 h. 10.